



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 97812

Texte de la question

M. Guénaël Huet attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'influence culturelle de la France à l'étranger. La culture constitue une dimension capitale de l'être humain. Transmettre une culture permet la construction de repères pour toute une vie. La culture aide à rompre l'isolement personnel tout en luttant contre les exclusions, quelles qu'elles soient. Cependant, depuis quelques années, le vocabulaire de la politique culturelle a profondément évolué. Désormais, on parle de compétitivité culturelle, d'attractivité et même de rentabilité. Pourtant, le critère économique ne doit pas être dominant sous peine de changer la nature même de notre culture si elle n'est abordée que sous cet angle. Malgré tout, des initiatives culturelles persistent et ne demandent qu'à être encouragées. Par ailleurs, réduire les budgets des instituts français à l'étranger a pour conséquence un recul et un affaiblissement de la culture et de l'influence françaises dans ces pays, alors même que miser sur une présence culturelle forte et diversifiée reste la meilleure manière de renforcer l'image d'un pays et d'affirmer ses choix en matière de politique étrangère. Aussi, il lui demande quelles sont ses intentions afin de développer des initiatives culturelles de proximité et quels sont les projets de son ministère pour promouvoir la culture française à l'étranger.

Données clés

Auteur : [M. Guénaël Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97812

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juillet 2016](#), page 6757

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)